PAIE À FAÇON

Une solution complète, sécurisée, et fiable gérée en toute confidentialité par des professionnels de la paie.

Le service propose aux collectivités d'établir mensuellement les bulletins de paie de leurs personnels et élus, en étant garant de leur conformité, de générer les données des déclarations de cotisations, et gérer les transferts de données sociales (DSN).

BULLETIN DE PAIE

MENSUELLEMENT

- Bulletins de paie pour vos agents et élus
- États des charges
- Générations budgétaires servant aux mandatements
- Fichiers des virements de salaires et journaux de paie
- Prélèvement à la source

ANNUELLEMENT

- Bordereaux des déclarations annuelles de cotisation
- Déclarations à l'Urssaf (DSN).
- État supplément familial

CENTRE DE GESTION DE L'ORNE

2 Rue François Arago - 61250 VALFRAMBERT

Tél: 02 33 80 48 00 - Mail: cdg61@cdg61.fr - www.cdg61.fr

